



L' **H**abitat des jeunes
en situation de vulnérabilité
dans le Val-d'Oise
État des lieux, initiatives locales
et perspectives

MOT D'ACCUEIL

Jennifer THEUREAUX

9^e adjointe au maire - Chargée du Logement,
des Commerces et de l'Emploi

Julien MÉREAUX

Directeur du SIAO 95



00
ESPÉRER 95
SIAO Val d'Oise

Introduction

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95



Éléments de définition :

- « vulnérabilité »
- « jeune »

00
ESPÉRER 95
SIAO Val d'Oise
Introduction

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95



L'accès au logement des jeunes vulnérables est un problème multi-factoriel.



1. Les transformations du marché de l'emploi, la précarité économique et les ressources financières limitées
 - Selon l'INSEE, en 2022, le taux de chômage des 15-24 ans était de 17,3%.
 - Une étude de la Dress indique que 26% des jeunes de 18-24 ans vivent sous le seuil de pauvreté.
 - Le taux de pauvreté monétaire grimpe à 40% pour les étudiants et ceux habitant seuls.



2. Les ruptures familiales

- Un quart des sans-abri nés sur le territoire sont des personnes qui, dans leur enfance, ont été placées sous la responsabilité de l'ASE.
- La majorité des sans-abri a été victime d'un événement traumatisant dans son enfance.
- 25% des sans-abri ont subi des violences ou ont été maltraités au cours de leur enfance.



3. L'accès limité à l'éducation

- Selon une enquête du Ministère de l'Éducation Nationale, en 2020, près de 8% des jeunes âgés de 18 à 24 ans étaient déscolarisés.



4. Les problèmes de santé mentale

- Les 18-24 ans étaient 20,8 % à être concernés par la dépression en 2021, contre 11,7 % en 2017.
- Parmi les jeunes de 20 ans, 9,5 % étaient concernés par des symptômes anxio-dépressifs sévères en 2022, contre 4,5 % en 2017.
- 18 % ont eu des pensées suicidaires dans l'année contre 11 % en 2017.
- Le fait qu'un jeune adulte sur cinq ait souffert d'un épisode dépressif caractérisé en 2021 représente une augmentation de 80% sur la période 2017-2021.



Cette CTS s'articule autour de 3 séquences :

1. La parole des experts de terrain
2. Les réponses et actions programmatiques de l'Etat
3. Les solutions et les initiatives locales inspirantes



Partie 1
DIAGNOSTIC
TERRITORIAL
&
RETOURS
D'EXPÉRIENCE

Alimentation
HÉBERGEMENT
LOGEMENT
Perspectives
Reste
à vivre
Insertion
professionnelle
Mobilité
SANTÉ
AVENIR
Formation
AUTONOMIE
CHARGES

Partie 1

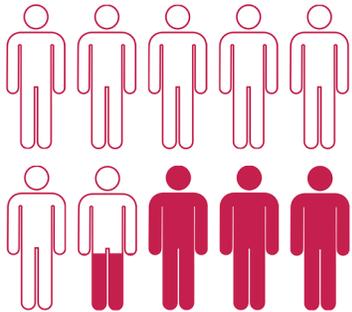
ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE
D'HÉBERGEMENT/LOGEMENT INTERMÉDIAIRE
DANS LE VAL-D'OISE

Julien MÉREAUX
Directeur du SIAO 95



Les Demandes de mise à l'abri 115

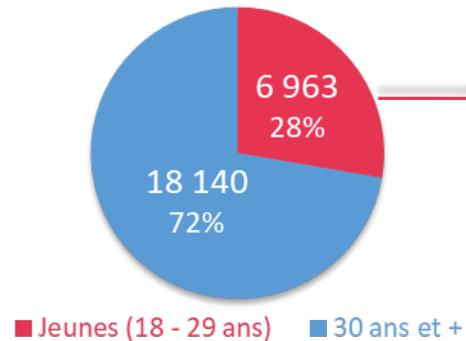
3 126 demandeurs principaux en demande de mise à l'abri en 2022



Dont
1 052 jeunes (18-29 ans)
soit 34%

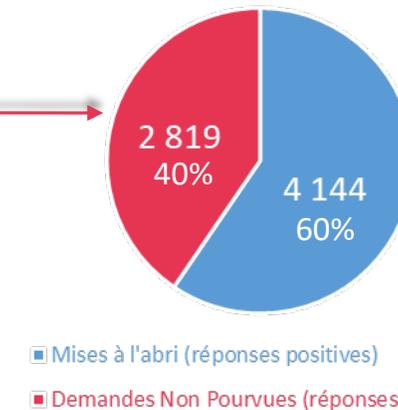
Données exprimées en ménages différents

Répartition des demandes de mise à l'abri selon l'âge des demandeurs principaux en 2022



Données exprimées en volume (flux)

FOCUS jeunes : Ratio réponses positives / réponses négatives parmi le flux de demandes de mises à l'abri émanant de jeunes



Situation des Jeunes en demande de mise à l'abri 115

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95

Type de ressources*	Population globale (en ménages)	Jeunes 18-29 ans (en ménages)
	%	%
Salaire	17%	16%
Pension de retraite	1%	0%
Formation	6%	13%
AAH	3%	1%
RSA	19%	16%
ASS	1%	0%
Sans ressource	53%	53%
Total	100%	100%

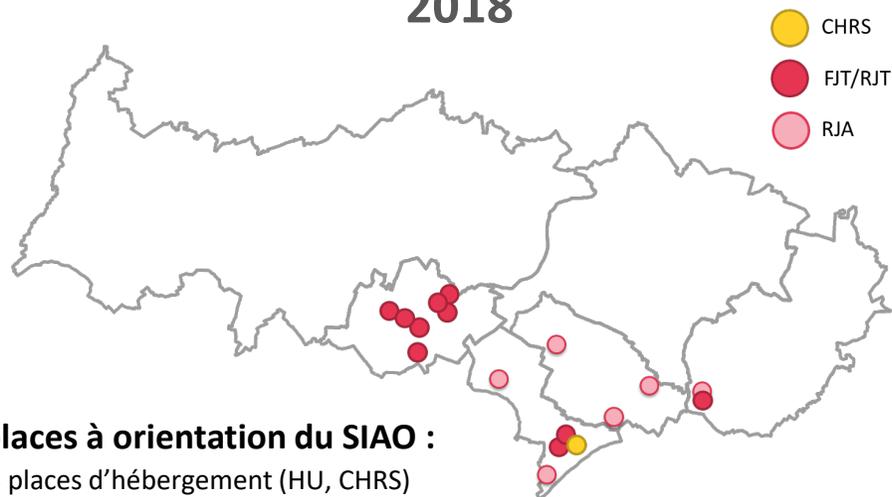
*Hors Non Renseignés

Lieu où le ménage a dormi la veille	Population globale (en ménages)	Jeunes 18-29 ans (en ménages)
Hôtel payé par le 115	23,2%	23%
Hôtel payé par le conseil général	5,8%	8%
Rue	62,7%	60%
Structure d'urgence	4,6%	4%
Autre	3,68%	4,99%
NR	0,02%	0,01%
Total général	100%	100%

Évolution de la répartition des places « Jeunes »

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95

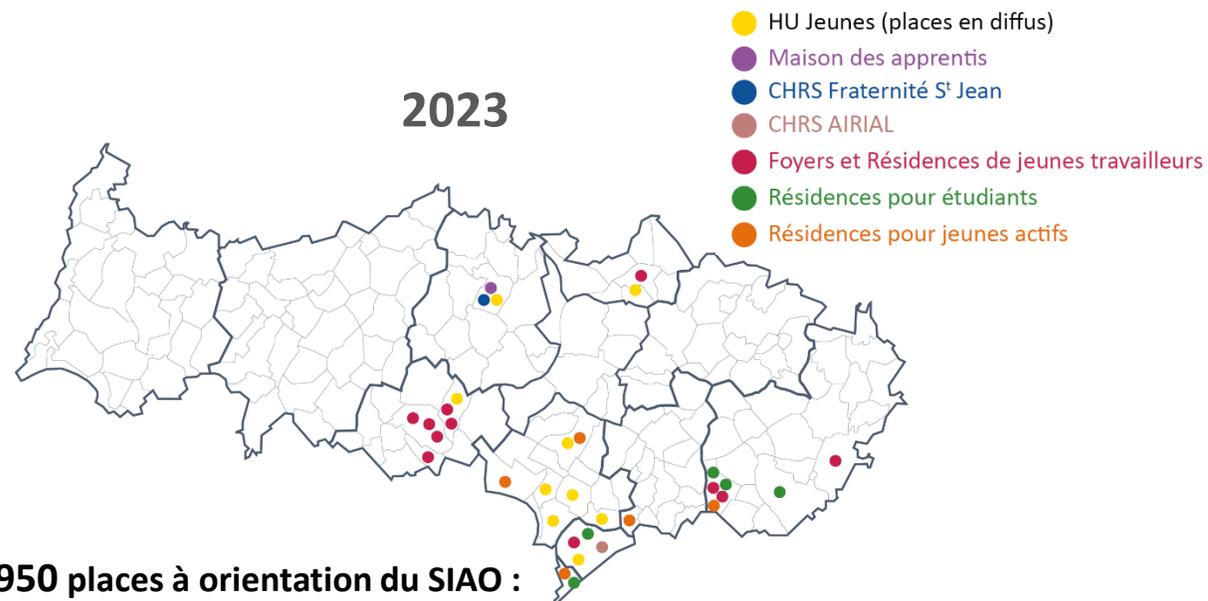
2018



658 places à orientation du SIAO :

- 54 places d'hébergement (HU, CHRS)
- 360 places en FJT/RJT
- 236 places en RJA
- 8 places en ALT

2023



950 places à orientation du SIAO :

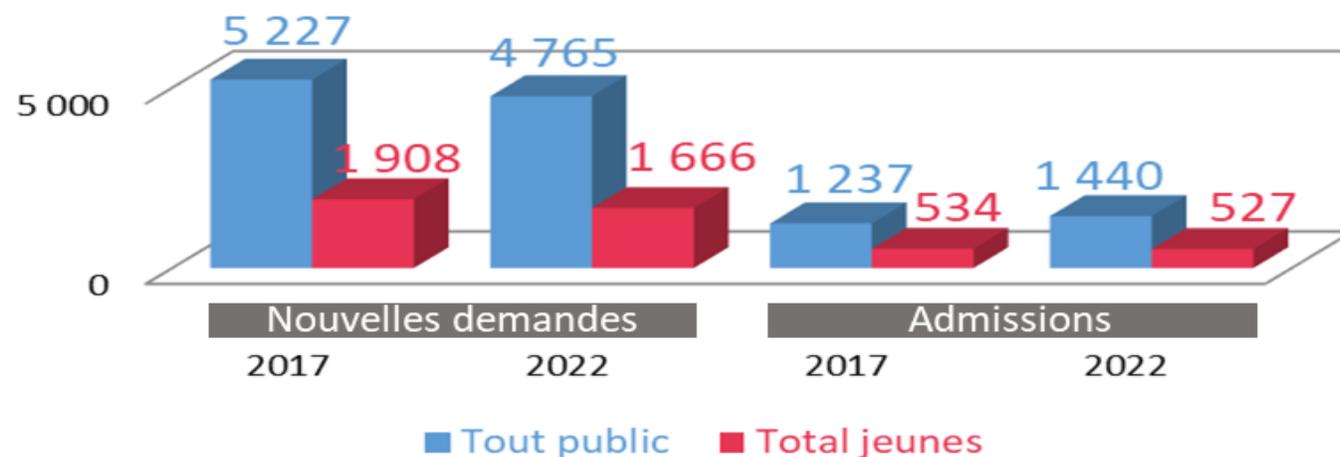
- 112 places d'hébergement (HU, CHRS) + 27 logements
- 356 places en FJT/RJT
- 199 places en RJA
- 233 places en RPE

Demandes d'hébergement logement

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95

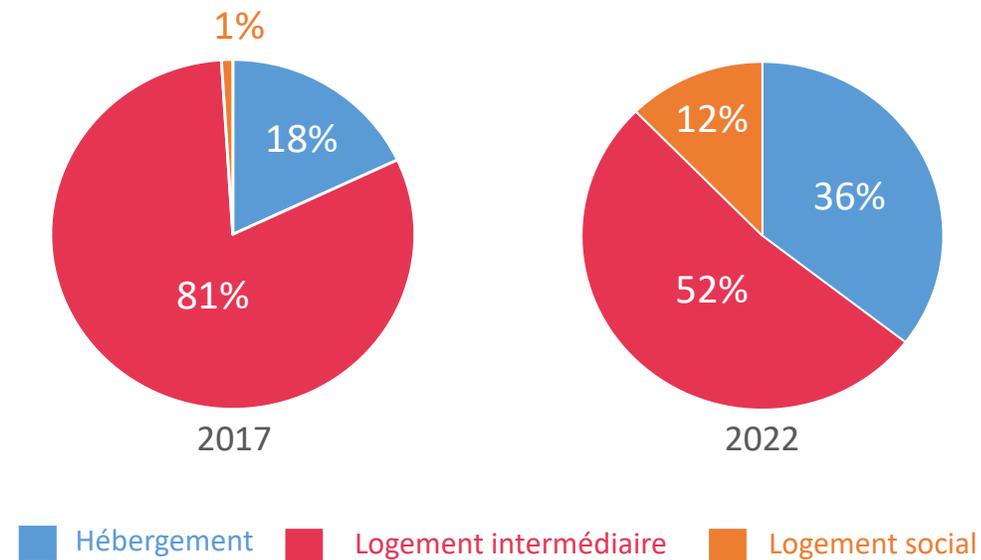
Demandes en attente de proposition (7 novembre 2023)	Nb	%
Population globale (en ménages)	4 290	100%
Dont Jeunes de 18-29 ans(en ménages)	1 150	27%

Comparatif entre 2017 et 2022
des nouvelles demandes et admissions
(en ménages)



Nouvelles demandes
et admissions :
2017 vs 2022

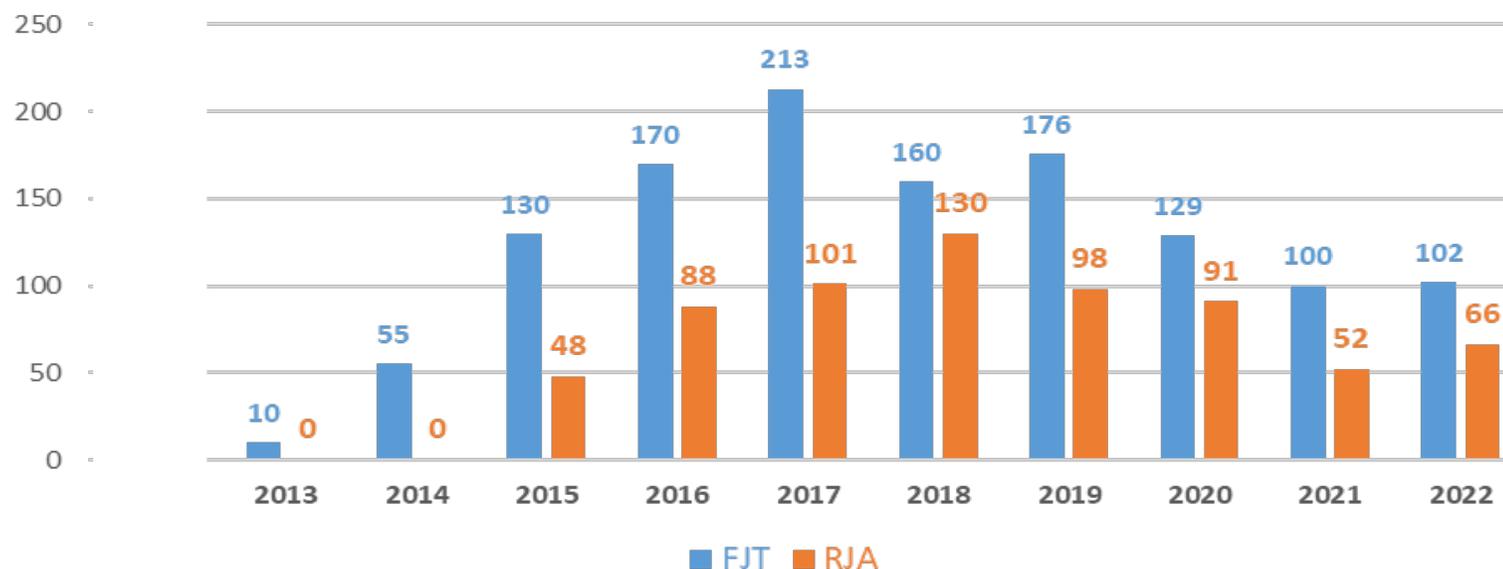
Répartition des jeunes admis par
type de dispositif



Admissions en FJT et RJA

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95

Évolution des admissions SIAO en FJT et RJA depuis 2013



CHIFFRES CLÉS 2022 - FOYERS ET RÉSIDENCES DE JEUNES TRAVAILLEURS

124 places remises à disposition	Taux de fluidité 19%	Taux d'orientation positive 51%	
Taux de rotation 42%	100 ménages orientés soit 107 personnes	50% Taux de refus soit 50 refus	56% refus de structures (candidature inadaptée au dispositif, situation trop fragile, dossier incomplet ...) 38% refus d'usagers (désistement de la personne, personne injoignable...) 6% refus « autre »
102 ménages admis soit 112 personnes dont 51 ménages sur orientation du SIAO soit 54 personnes			

CHIFFRES CLÉS 2022 - RÉSIDENCES JEUNES ACTIFS

81 places remises à disposition	Taux de fluidité 19%	Taux d'orientation positive 53%	
Taux de rotation 31%	93 ménages orientés soit 93 personnes	47% Taux de refus soit 44 refus	48% refus de structures (dossier incomplet, candidature inadaptée, manque d'autonomie, structure inadaptée ...) 45% refus d'usagers (désistement de la personne, éloignement géographique...) 7% refus « autre »
66 ménages admis soit 69 personnes dont 49 ménages sur orientation du SIAO soit 51 personnes			

Délais moyens d'admission par dispositif

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95

Délais moyens d'admission par dispositif	Jours	Mois
Abri de nuit	1 016	33,4
HU	406	13,3
Stabilisation	596	19,6
Insertion (CHRS)	387	12,7
Résidence sociale	366	12,0
FJT	205	6,7
RJA	208	6,8
FTM	386	12,7
ALT	326	10,7
ALTHO	279	9,2
Solibail	479	15,7
Maison Relais	536	17,6
Logement social	982	32,3
Tout dispositif	488	16,0
Sous-total hébergement	403	13,3
Sous-total logement adapté	362	11,9
Sous-total logement	982	32,3

Partie 1

TÉMOIGNAGE



Partie 1

PAROLES D'EXPERTS

LES GESTIONNAIRES DE STRUCTURES

Constats, problèmes et solutions mises en œuvre par les professionnels de terrain

Céline CHANCEREL

Directrice du Pôle Hébergement Aerial - ANRS



Avec la participation de :

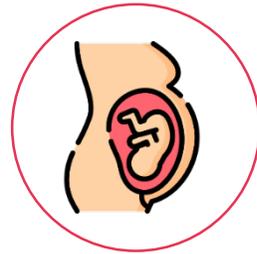
- ✓ JIMMY BRUCTER - Directeur d'établissement à l'ALJT
- ✓ Mokrane HAMADOUCHE - Responsable d'agence IDF à ESPACIL
- ✓ Louise WATTIAUX - Directrice adjointe et responsable de secteur à ALFI
- ✓ Élisabeth PERRILLAT - Directrice de la Fraternité S^t Jean

Problématiques et Besoins identifiés

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95



PSYCHIATRIE
PSYCHOLOGIE



MATERNITÉ



PROSTITUTION



SITUATION
ADMINISTRATIVE



FRACTURE
NUMÉRIQUE



PRÉCARITÉ
ALIMENTAIRE



MOYENS HUMAINS
PLURIDISCIPLINARITÉ



HANDICAP
EMPLOI/FORMATION
IMPAYÉS
ETC ...

Requêtes formulées

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95



CRÉATION
DE DISPOSITIFS
DE VEILLE
SOCIALE
SPÉCIALISÉS
« JEUNES »



OUVERTURE
DE NOUVELLES
STRUCTURES
D'HÉBERGEMENT
« JEUNES »



ACCÈS AUX SOINS
AUGMENTER
LE NOMBRE DE
PROFESSIONNELS
ET DE PLACES
EN PSYCHIATRIE



DEMANDES DE
TITRE DE SÉJOUR
CRÉATION
D'UN CANAL DÉDIÉ
ET RÉSERVÉ
« PUBLIC FRAGILE »



RENDRE
LES MÉTIERS
DU SOCIAL
ATTRACTIFS

Partie 1

PAROLES D'EXPERTS

LES PRESCRIPTEURS DE PUBLIC « JEUNE »

Constats, problèmes et solutions mises en œuvre par les professionnels de terrain

Keltoum ROCHDI

Adjointe au Maire de Cergy

Vice-présidente de l'ARML



Avec la participation de :

- ✓ Bichoy ABRAHAM - Chef de service de GARELLI 95
- ✓ Céline BEDEL - Assistante sociale au CHRD - Centre Jean Delay
- ✓ Laure LETEIL, Responsable Territoriale Cergy - SSD du Val-d'Oise
- ✓ Audrey CHIRON - Cheffe de service du CPH Cergy de COALLIA

Problématiques et Besoins identifiés

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95



RESSOURCES



MATERNITÉ



PROSTITUTION



SITUATION
ADMINISTRATIVE



SANTÉ
HANDICAP



DÉCALAGE
OFFRE/DEMANDE
DES PLACES



INSERTION
SOCIO-
PROFESSIONNELLE

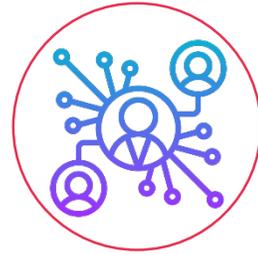


MOBILITÉ

Solutions existantes



NOUVELLES
FORMES
D'HABITAT



PARTENARIATS



PROGRAMME
EMILE



UN CHEZ-SOI
D'ABORD JEUNE



REPÉRAGE PRÉCOCE
DES SITUATIONS
DE VULNÉRABILITÉ



PAIR-AIDANCE
ENTRE JEUNES

Attendus d'évolution

COORDINATION TERRITORIALE DU SIAO 95



CRÉATION
DE LOGEMENTS
SOCIAUX ET DE
STRUCTURES
« JEUNES » SUR
TOUT LE TERRITOIRE
(DONT CIBLÉS
TROUBLES PSY)



CRÉATION D'UN RÉSEAU
DÉDIÉ AUX JEUNES



RENDRE LES MÉTIERS
DU SOCIAL ATTRACTIFS



MEILLEURE PRISE EN
CHARGE DES TROUBLES
PSYCHIATRIQUES



PLURIDISCIPLINARITÉ
DES ÉQUIPES



APPROCHE GLOBALE
ET NON PONCTUELLE

Partie 1

HABITAT ET PRÉCARISATION SOCIALE DES JEUNES :
ANALYSE DE LA SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

Tommy VEYRAT

Directeur de l'Union Régionale pour l'Habitat
des Jeunes - Île-de-France



Partie 1

QUESTIONS-RÉPONSES

Échanges avec la salle





Partie 2

COMMENT L'ÉTAT RÉPOND-IL À L'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES ?

Alimentation

HÉBERGEMENT

LOGEMENT

Perspectives

Reste

Insertion

à vivre

professionnelle

Mobilité

SANTÉ

Formation

AVENIR

AUTONOMIE

CHARGES

Partie 2

DIHAL
STRATÉGIES, ACTIONS ET PERSPECTIVES DE L'ÉTAT

Mathilde DEGLAIRE
Cheffe de projet



Partie 2

DDETS 95

Accès au logement et insertion professionnelle
des jeunes dans le Val-d'Oise

Nadia GOMONT

Cheffe de Pôle Politique du Logement Social

Sonia ABED

Adjointe du Pôle Insertion, Emploi et Territoires





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DU VAL-D'OISE

Quelques dispositifs en faveur du logement
et de l'emploi : Plan départemental d'action
pour le logement et l'hébergement des
personnes défavorisées (PDALHPD) et le
Contrat d'Engagement Jeune

Le PDALHPD 2015-2022 et le logement des jeunes

Constat réalisé en 2018 dans le département du 95

Peu de solutions pour les décohabitations pour les jeunes sans ressources (FJT ou logement autonome)

- Nécessité d'un diagnostic de la demande et de l'offre (au-delà des FJT/RJA)
- Réflexion nécessaire sur les jeunes majeurs sortants d'ASE
- Solutions d'hébergement pas toujours adaptées aux aspirations

Axes de travail déterminé en 2019 :

- **Développer des solutions d'hébergement pour les jeunes sans ressources** et en particulier les 18-25 ans : CHRS ou HU
- **Proposer des solutions spécifiques de logement** avec l'exemple des logements d'insertion de Villiers-le-Bel géré par Aurore ;
- **Revoir les conditions de l'appel à projet FJT et notamment les conditions d'accès** + conventionnement des places ASE
- **Proposer du logement social et comprendre les freins à la colocation** ou trouver d'autres formes d'accueil des jeunes dans le logement social (bailleurs/AORIF)
- **Articulation avec la stratégie de lutte contre la pauvreté** avec focus d'éviter les sorties sèches des jeunes majeurs sortants de l'ASE
- Partenaires : DDETS, DDT, CD, SIAO, AORIF, CAF, associations gestionnaires de FJT ou structures d'hébergement, ALS

Le PDALHPD 2015-2022 et le logement des jeunes

Résultats du groupe de travail

- Réalisation d'un diagnostic offre/demande
- Partage d'expériences (expérimentation VOH/Aurore à Villiers le Bel)
- Pistes avancées

Pistes avancées :

- **Intégrer au plan de lutte contre la pauvreté** avec focus sur : éviter les sorties sèches des jeunes majeurs
- Travailler avec un **partenariat très large** : DDETS, DDT, SIAO, AORIF, CAF, associations gestionnaires de FJT ou structures d'hébergement, ALS
- Travailler sur les **pistes proposées par la loi ELAN** : colocation en logement social, cohabitation intergénérationnelle solidaire, solibail pour les jeunes, logement des moins de 30 ans possible avec bail de moins de 1 an si jugé prioritaire par le préfet

Le PDALHPD 2024-2028 et les publics visés

Publics ciblés

- Femmes victimes de violence
- **Jeunes en rupture de parcours**
- Personnes âgées rencontrant des besoins d'adaptation du logement ou de déménagement, ou en situation d'incurie
- Sortants d'incarcération
- Gens du voyage en cours de sédentarisation
- Personnes en situation de handicap

Une fiche action D3 « Parcours d'insertion des jeunes »

- **Constat : offre importante notamment en FJT**

Mais :

Durcissement des conditions d'accès aux FJT notamment pour les jeunes les plus en difficulté

Difficulté d'accès au logement autonome

- **Objectif : développer les partenariats** pour une meilleure prise en compte commune des enjeux d'accès au logement et à l'insertion des jeunes

Le PDALHPD 2024-2028 et les jeunes en rupture de parcours

Un des publics ciblés

-Jeunes en rupture de parcours

Axes de travail déterminés en 2023 :

- **Partir des bilans chiffrés SIAO et DRIHL** pour ajuster la cible
- **Gouvernance** : travail autour de l'accès des jeunes hébergés suivis par le SIAO et articulation avec les CIL pour l'accès au logement
- **Perspectives** :
- **s'assurer de la prise en compte de l'accès au logement des jeunes dans les CIL** (dispositifs de cotation)
- Prise en compte de ce public spécifique dans **le Logement d'abord**
- Enjeu signalé : la moitié des candidatures FJT présentées par le SIAO sont refusées (critères d'autonomie et de ressources)

Les retours des ateliers thématiques

Accompagnement des ménages au plus près des situations et des parcours

- Une grande diversité d'aides et de modalités d'accompagnement : un enjeu de continuité de l'accompagnement pour le ménage (mutualisation/passerelles entre dispositif, référent unique...)
- Des difficultés structurelles dans le travail social pour le recrutement et la pérennisation des postes
- Développement d'expérimentations à suivre sur le territoire : mise en œuvre accélérée du logement d'abord (CACP), charte sur la fluidité hébergement/logement
- Instruction nationale pour la structuration d'un service public « de la rue au logement » : une évolution du rôle du SIAO
- Des préoccupations récurrentes sur l'articulation entre le travail social et la santé.

Axes de travail :

- Information/sensibilisation sur le PLAI adapté
- Redéfinition du rôle du SIAO dans le cadre du service public « de la rue au logement »
- Identification d'un référent unique, articulation avec les politiques d'insertion, petite enfance et santé
- Articulation PDALHPD/PTSM

Des sujets transversaux aux groupes de travail

Un rôle plus important des EPCI		Groupe de travail spécifique sur les politiques intercommunales d'attribution
Un renforcement du rôle du SIAO : service public « de la rue au logement »		Relance du comité de suivi SIAO
Un enjeu de développement des PLAI-adaptés		Des objectifs portés par le PDALHPD Un enjeu de communication/sensibilisation
Des besoins de communication/sensibilisation/acculturation réciproque		Quel appui sur les outils existants? Quels développements?
Des expérimentations en cours : baux glissants, ...		Préciser les conditions de pérennisation et communication
Des besoins persistants sur l'articulation avec la santé et santé mentale		Articulation avec les CLSM / PTSM
Des difficultés de suivi des parcours/des trajectoires		Des outils en cours de développement sur certaines thématiques

Des évolutions à intégrer : la démarche « Logement d'Abord »

Cadre : Plan quinquennal pour le Logement d'Abord

Instance de pilotage : mise en place du service public « de la rue au logement »

Appui : expérimentation mise en place accélérée du Logement d'Abord à la CACP

+ **Articulation** :
Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté
Développement du service public de l'insertion

- L'objectif est l'**accès au logement pérenne le plus rapide possible, y compris** pour les personnes en grande difficulté, en évitant ou limitant autant que possible le passage par des étapes intermédiaires, notamment d'hébergement.

- La réussite ou l'échec du relogement d'une personne sont impossibles à prédire à l'avance, même si elle a connu un long parcours d'exclusion et de rue. L'accompagnement individualisé et centré sur les besoins est la clé de la réussite, avant, pendant et après l'accès au logement.

- C'est l'accompagnement qui doit s'adapter à la situation de la personne, et non la personne qui doit s'adapter aux catégories de dispositifs d'accompagnement.

- La confiance, la promotion du libre-choix et l'appui sur les forces et compétences des personnes sont des déterminants essentiels de l'adhésion à l'accompagnement.

- Le risque locatif est co-porté par tous les acteurs, selon leurs droits, obligations et responsabilités respectifs.

Au-delà de la régulation de la demande et du pourvoi des places, assurer le suivi de **la progression des parcours des personnes sans domicile** : parcours résidentiel vers le logement ou à défaut l'hébergement, et parcours d'accompagnement favorisant l'insertion

Instruction du Gouvernement du 31 mars 2022 pour la mise en oeuvre du Service public de la rue au logement

Le Contrat d'engagement Jeune (CEJ et CEJ JR)

- C'est un programme renforcé, piloté par une équipe de conseillers ML / PE, il se substitue à la Garantie Jeunes
- Un référent unique tout au long du parcours
- Il vise à amener les jeunes rencontrant des difficultés à s'inscrire dans un emploi durable, sur la base :
 - d'une contractualisation
 - d'une dynamisation collective
 - des immersions en entreprises
 - d'une allocation (200 à 500€ selon les ressources du foyer)
- Durée : 6 à 12 mois
- Depuis le 1er mars 2022, le Contrat d'engagement jeune est un droit ouvert aux jeunes répondant aux critères d'éligibilité suivants :
 - Etre âgé de 16 à 25 ans révolus (29 ans pour les jeunes en situation de handicap)
 - Etre prêt à s'engager dans un accompagnement intensif, collectif et individuel pendant la période déterminée (15 à 20 h / semaine)
 - 2 opérateurs : ML et PE

Le CEJ Jeunes en rupture (CEJ JR) s'adresse spécifiquement aux jeunes les plus fragiles

Partie 2

QUESTIONS-RÉPONSES

Échanges avec la salle





Partie 3
SOLUTIONS
&
INITIATIVES LOCALES

Alimentation
HÉBERGEMENT
LOGEMENT
Perspectives
Reste
à vivre
Insertion
professionnelle
Mobilité
SANTÉ
AVENIR
Formation
AUTONOMIE
CHARGES

Partie 3

REPAIRS!95

Diodio METRO

Présidente de ADEPAPE95 - REPAIRS!95





Repairs!

LE PITCH

- ☒ Un réseau d'entraide intergénérationnel créé « par et pour » les jeunes placés !
- ☒ Une gouvernance assurée par les premiers concernés, à savoir les jeunes eux-mêmes !
- ☒ Les anciens de Polytechnique et d'HEC ont leur réseau d'entraide...

...Et pourquoi pas les anciens de l'ASE

NOS VALEURS

Entraide – Engagement – Respect –
Tolérance Dignité – Intégrité Confiance –
Douceur Esprit d'équipe – Collectivité –
Intergénérationnel Partage – Confidentialité
– Non-jugement Accueil – Attitude positive

NOS MISSIONS

- ☒ Rendre le droit commun « désirable » !
- ☒ Soutenir l'accès des jeunes à l'emploi
- ☒ Accompagner vers l'accès à un hébergement ou un logement
- ☒ Lutter contre le sentiment de solitude
- ☒ Soutenir matériellement en cas de difficultés
- ☒ Représenter les personnes accueillies à l'ASE du Val d'Oise

NOS ACTIONS

- ☒ Les « Pieds sous la table »
- ☒ Les « pieds dans le plat »
- ☒ « Les Coups de pouces »
- ☒ Les Permanences



Repairs!

REPAIRS! C'EST

UN LIEU DE SOLUTIONS où on met en commun les difficultés et où on réfléchit ensemble aux solutions à apporter : L'ADEPAPE du Val d'Oise, c'est d'abord un lieu neutre d'écoute individuelle au service des jeunes, des espaces de médiation entre les jeunes et le droit commun et de développement des connaissances et compétences en matière d'insertion socioprofessionnelle. L'ADEPAPE du Val d'Oise pourra aider ses membres dans leur effort d'insertion par le biais de « coups de pouce » matériels ponctuels (article 224-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

UN LIEU D'ACTIONS qui permet aux membres de notre association de développer leurs compétences, et leurs réseaux et d'être des bénévoles actifs. L'ADEPAPE du Val d'Oise, c'est aussi un espace de sociabilité et de convivialité intergénérationnel favorisant le lien social. Notre association développe au profit de ses membres des « bons plans » en matière sportive et culturelle et favorise leur engagement citoyen par le biais d'actions collectives bénévoles.

UN LIEU DE PARTICIPATION qui permet aux membres de l'association de contribuer à l'amélioration de l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle a vocation à représenter les personnes accueillies à la Protection de l'Enfance dans les instances départementales dédiées (Conseils de Famille, Commissions Statut, Commissions de Sélection des Appels à Projet, ODPE, etc...) et à participer à l'amélioration de la politique de l'ASE en valorisant le retour d'expérience des jeunes y ayant été confiés.



Avec le soutien de

Contactez Diodio METRO, présidente de l'association : adepape95@gmail.com
Tel : 0760116085
Rejoignez-nous sur



Partie 3

STUDIOS JEUNES À VILLIERS-LE-BEL

Sylvie CONJAN

Chargée de projet - référence hébergement/logement
Mission locale Val-d'Oise Est

Prisca RABET-BAH

CESF Dispositif Studios Jeunes d'AURORE

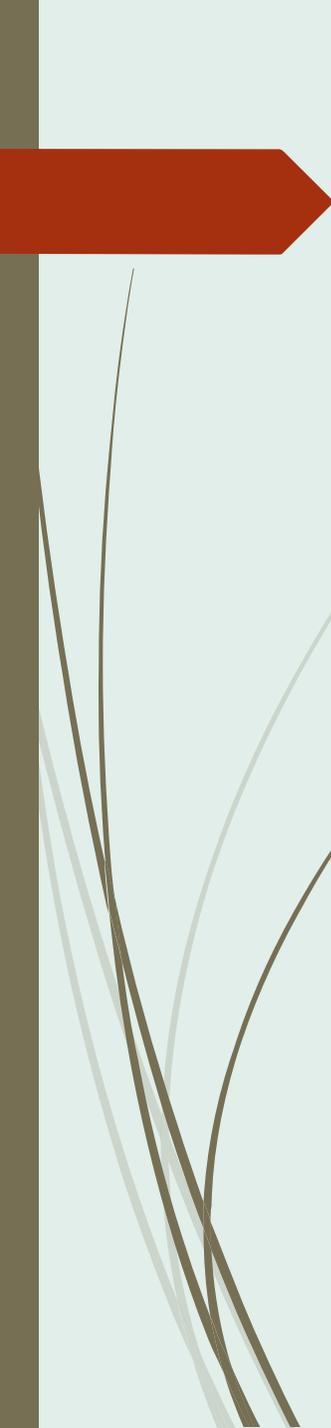
Chloé ZINGUILO

AS Dispositif Studios Jeunes d'AURORE



LE DISPOSITIF Studio jeunes



- 
- Le dispositif des Studios Jeunes propose des studettes avec un accompagnement social auprès des jeunes en situation précaire, dans le cadre d'un contrat de sous-location.
 - Ce projet créé en 1995, à l'initiative de la ville de Villiers-le Bel, du bailleur VOH et de la Mission Locale, est reconduit régulièrement, en l'adaptant à l'évolution des besoins de la population jeune de Villiers-le-Bel et des communes limitrophes.
 - Le parc de studios, tous loués au bailleur Val d'Oise Habitat, est constitué de 28 studettes pour des jeunes isolés, et 1 TI pour un jeune couple ou une Fe+1.



Le dispositif « Studio Jeunes » s'appuie sur des éléments qui structurent son fonctionnement, via une convention et par l'implication active des acteurs du projet, (ville de VLB, CCAS VLB, Val d'Oise Habitat, Mission Locale Val d'Oise Est, Association Aurore) :

- Implication financière de la ville de VLB
- Implication technique du bailleur VOH
- Implication de suivi de la Mission Locale
- Implication de suivi du CCAS de Villiers-le-Bel
- Implication d'accompagnement de l'Association Aurore



Le dispositif « Studios Jeunes » s'adresse :

- aux jeunes majeurs 18 - 30 ans (28 ans âge limite d'accès au dispositif),
- domiciliés sur le périmètre de la communauté de communes, avec un accès privilégié aux jeunes de Villiers le Bel.
- en démarche d'insertion connaissant un cumul de difficultés sociales, familiales, professionnelles, d'hébergement
- avec un projet professionnel en cours de validation ou validé
- disposant d'un minimum de ressources : allocation de formation, allocation CEJ, ressources d'activité en alternance ...
- pour une durée de 2 ans



Le dispositif est financé par :

- Conseil Départemental via le FSL : 20 mesures d'Accompagnement social lié au logement (ASLL) pour 27 logements
- La mairie de Villiers-le-Bel via une subvention
- Val d'Oise Habitat par un soutien technique et une implication du personnel (administratif, conseillères, gardiens ...).

Toutes les situations sont systématiquement présentées en **commission FSL de Plaine de France** pour l'obtention du *mandat d'ASLL* et de garantie aux impayés de loyers.

La convention VOH — CAF permet l'ouverture des **droits à l'APL ou AL** en fonction des logements.



La finalité pour les jeunes locataires est de pouvoir être accompagnés sur l'accès vers du logement de droit commun, et dès l'instant où la situation socioprofessionnelle du candidat s'y prête.

La « stabilisation » de cette situation socioprofessionnelle est tout l'enjeu du partenariat noué **conventionnellement** entre la M.LVOE et l'association AURORE.

Merci pour votre attention



Prisca RABET-BAH
Dispositif Studios Jeunes
Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Port : 06.03.24.99.98
16 rue de l'égalité
95500 Gonesse



Mme CONJAN Sylvie – Chargée de projet
Référence « hébergement/logement »
s.conjan@mlvoe-mlidf.org
tél : 06.46.85.16.70
12, av du 8 Mai 1945-95200 Sarcelles



Ressources graphiques

[ADOBESTOCK](#)

[Sur Flaticon.com](#)

@Nangicon - @Freepik - @Flat Incons - @Rasama studio - @Kersimaker

[Sur fr.freepik.com](#)

@Macrovector

Alimentation
HÉBERGEMENT
LOGEMENT
Perspectives
Reste
à vivre
Insertion
professionnelle
Mobilité
SANTÉ
AVENIR
Formation
AUTONOMIE
CHARGES



Merci
de votre
participation

Alimentation
HÉBERGEMENT
LOGEMENT
Perspectives
Reste
à vivre
Insertion
professionnelle
Mobilité
SANTÉ
AVENIR
Formation

Espace Social Pour l'Éducation la Réinsertion Et la Réflexion

Siège administratif • 9 chaussée Jules César, Bât. 2/Porte 206 - 95520 OSNY
☎ 01 30 38 86 66 - 📠 01 30 38 86 67 • secretariatgeneral@esperer-95.org

Siège social • 1, ancienne route de Rouen 95300 Pontoise

www.esperer-95.org

Association Loi 1901 n°06385 déclarée le 9 février 1979. J.O. du 16 février 1979